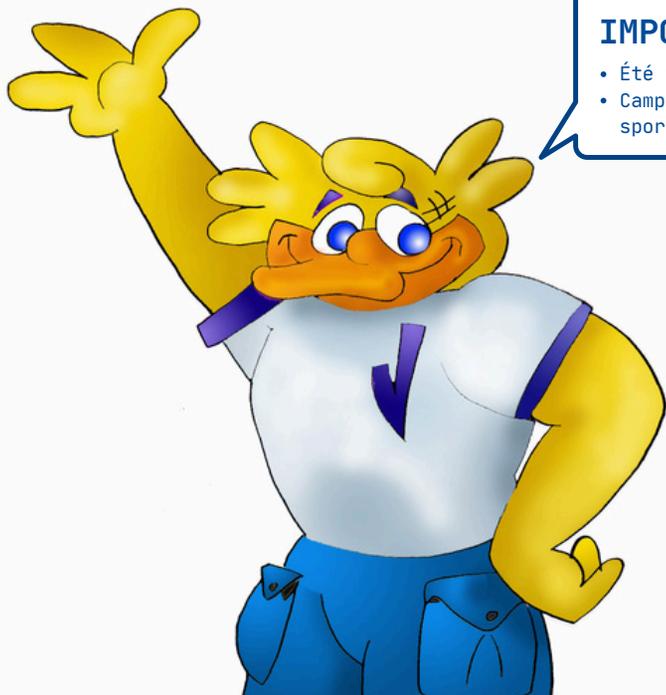


CAMP DE JOUR 2024



INFORMATIONS IMPORTANTES

- Été en fête
- Camp découvertes sportives

Le service de garde est offert cet été, les frais sont inclus dans l'inscription.

Service de garde

Lundi au jeudi

7 h 30 à 9 h
16 h à 17 h 30

Vendredi

7 h 30 à 9 h
11 h 00 à 12 h 30

Déplacement en vélo - ÉTÉ EN FÊTE

Les enfants âgés de 8 ans et plus se déplacent à bicyclette, excepté les enfants du parc-école de St-Philippe (Dubuisson), et il est important de noter que le casque de vélo est obligatoire. Le vélo est requis tous les jours.



Autorisations et consignes parentales

Pour la sécurité des enfants, il est suggéré que ce soit la même personne qui vienne porter et chercher l'enfant. Vous devez fournir un billet signé par le parent, indiquant les consignes à suivre pour cette journée particulière si une personne qui n'est pas indiquée sur le formulaire complémentaire vient chercher l'enfant. La même règle s'applique si vous décidez d'autoriser votre enfant à quitter le parc seul ou si, au contraire, il doit être accompagné. **Aucune consigne verbale ne sera considérée.**

Nous tenons à souligner qu'aucune violence verbale ou physique ne sera tolérée de la part des enfants de tous âges.



Si un enfant devait avoir un comportement inadéquat, le parent sera contacté immédiatement afin de prendre les mesures nécessaires pour éviter l'expulsion de l'enfant.

TOLÉRANCE ZÉRO

Horaire, animation et activité



Les activités se tiendront du lundi au vendredi pour une durée de 6 semaines, soit du lundi 1er juillet au vendredi 9 août 2024.



De 9 h à 16 h du lundi au jeudi
De 9 h à 11 h le vendredi



Les enfants doivent se rendre dans leur parc respectif pour le début des activités entre 8 h30 et 9 h. Les activités se terminent à 16 h00 et les enfants qui peuvent quitter seuls le font selon l'indication du formulaire.



Pour le camp découvertes sportives, le point de rencontre est le centre multisport Fournier

En bref

- Tous les matins, votre enfant doit avoir :
- Vêtements adaptés à la température
 - Crème solaire
 - Bouteille d'eau
 - Un repas pour dîner
 - Deux collations (am et pm)



RECOMMANDATIONS AUX PARENTS

- Aucun **objet électronique** ni **boisson énergisante** ne sont acceptés au camp de jour
- Nous vous prions de ne pas préparer de lunch ou de goûter à base de beurre d'arachide, ni de poisson. Si tel est le cas, votre enfant devra être isolé du groupe pour la période du dîner; vous comprendrez que cette directive vise le bien-être de tous nos participants et participantes
- Les aliments suivants ne supportent pas la chaleur : mayonnaise, poulet, œufs. Alors, évitez le plus possible d'en mettre dans les lunchs (aucune réfrigération fournie)
- Nous vous suggérons fortement d'ajouter des collations (avant-midi et après-midi) dans le lunch de votre enfant
- Si vous désirez envoyer un repas chaud à votre enfant, veuillez vous servir de contenant "thermos" étant donné que nous n'avons pas de micro-ondes à notre disposition
- Afin de prévenir la déshydratation, il est obligatoire de prévoir, tous les jours, une bouteille d'eau ou une gourde que votre enfant pourra remplir au courant de la journée
- Appliquez de la crème solaire à votre enfant tous les matins et laissez-lui une bouteille
- Afin de prévenir les insolation et les coups de soleil, prévoyez un chapeau ou une casquette

Cet été, la journée plage se déroulera **le mardi** pour tous les parc-écoles du camp Été en fête

[Identification des effets]

Tous les objets que votre enfant apporte doivent être dans un sac à dos. Chaque jour, l'enfant rentre chez lui en emportant tous les objets qui lui appartiennent. Aucun partage n'est permis.

Afin d'éviter les pertes, les confusions et les vols, il est primordial d'identifier tous les vêtements et tous les objets de votre enfant (casque, boîte à lunch, sac à dos, vêtements, gourde, etc.) en y inscrivant son nom, son numéro de téléphone.

Les animateurs récupèrent chaque semaine beaucoup d'objets perdus, veuillez d'abord communiquer avec les coordonnateurs de l'Été en fête au 819 824-1333 p. 4277.

*Les coordonnateurs,
Kyria Deault &
Thomas Grenier-Naud*

[Baignade] ÉTÉ EN FÊTE SEULEMENT

Le personnel des camps de jour et du secteur aquatique de la Ville de Val-d'Or travaille en étroite collaboration, notamment par l'application des critères d'évaluation des aptitudes à la nage du guide de l'encadrement sécuritaire des groupes d'enfants en milieu aquatique du gouvernement du Québec. C'est pourquoi lors de la première période de baignade, certains enfants seront évalués sur leurs habiletés aquatiques.

Par ailleurs, les enfants dont les parents ont indiqué que le port de la VFI est obligatoire devront l'apporter et automatiquement porter la VFI lors de chacune des périodes de baignade afin que celui-ci puisse se baigner dans le cadre d'activité au camp de jour.

Le VFI doit être approuvé par Transport Canada. Les flotteurs à bras, les hippopotames ou autres aides flottantes ne sont pas considéré comme des VFI. La grandeur doit être adéquate, un VFI trop grand sera refusé.

